



# **BUDGET PRIMITIF**

**2023**

Rapport de présentation





# PROJET COLOMBELLOIS

2020-2026

## Les 7 Grands Axes du mandat

- Développement durable
- Mobilités
- Ville inclusive
- Développement économique
- Jeunesse, parentalité, prévention
- Culture, patrimoine et loisirs
- Citoyenneté et démocratie participative

PREPARATION  
BUDGETAIRE  
2023

Le vote du Budget Primitif 2023 s'inscrit dans le contexte évoqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 6 mars 2023 :

- **Maintenir une capacité d'investissement** pour mettre en œuvre le projet colombellois 2020-2026.
- **Augmenter les marges de manœuvre de la Commune**, en contenant les dépenses et en optimisant les recettes.
- **Ne pas augmenter la fiscalité locale.**
- **Tendre vers une augmentation du niveau d'épargne nette**, permettant de financer les projets sans obérer les capacités d'investissement en fin de mandat.

## LE BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
9 326 814 €	4 006 145 €

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		<b>FONCTIONNEMENT</b>	
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>9 326 814,10</b>	<b>8 283 309,01</b>
		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) <b>0,00</b>	(si excédent) <b>1 043 505,09</b>
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>9 326 814,10</b>	<b>9 326 814,10</b>
		<b>INVESTISSEMENT</b>	
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	<b>3 250 170,31</b>	<b>2 827 114,20</b>
		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>510 298,61</b>	<b>1 179 031,40</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) <b>245 676,68</b>	(si excédent) <b>0,00</b>
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>4 006 145,60</b>	<b>4 006 145,60</b>
		<b>TOTAL</b>	
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>13 332 959,70</b>	<b>13 332 959,70</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

## **PRESENTATION DU BUDGET PAR SECTION**

### 1. Section de Fonctionnement

**1.1 Dépenses**

**1.2 Recettes**

### 2. Section d'Investissement

**2.1 Dépenses**

**2.2 Recettes**

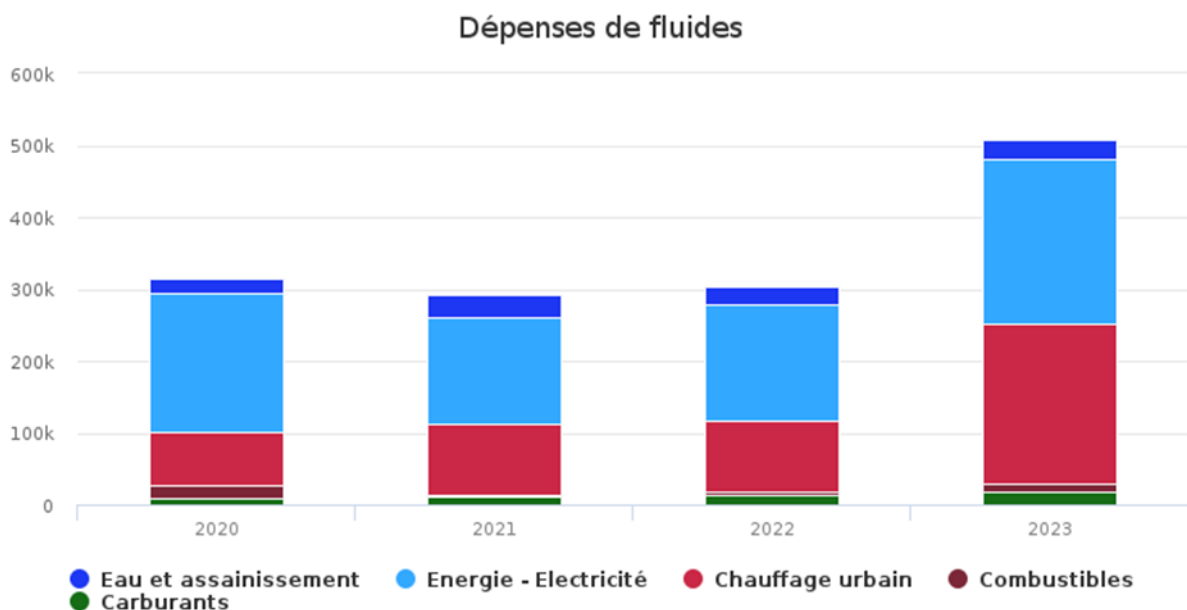


# FONCTIONNEMENT DEPENSES

1.1

Chapitre	BP 2022	BP 2023	Evolution
011 - Charges à caractère général	2 282 292,00	2 727 899,74	16,34%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 425 573,00	4 721 498,63	6,27%
014 - Atténuations de produits	2 398,00	0,00	-
022 - Dépenses imprévues ( fonctionnement )	460 000,00	0,00	-
65 - Autres charges de gestion courante	1 280 208,00	1 203 839,06	-6,34%
66 - Charges financières	56 499,00	163 424,72	65,43%
67 - Charges exceptionnelles	11 800,00	28 480,00	58,57%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	2 940,00	6 000,00	51,00%
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 521 710,00</b>	<b>8 851 142,15</b>	<b>3,72%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	867 687,11	0,00	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	460 908,00	475 671,95	3,10%
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 328 595,11</b>	<b>475 671,95</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 850 305,11</b>	<b>9 326 814,10</b>	<b>-5,61%</b>

## ZOOM SUR LES DEPENSES DE FLUIDES (Chapitre 011)





# FONCTIONNEMENT DEPENSES

1.1

## ZOOM SUR LES CHARGES DE PERSONNEL

DETAIL DES COMPTES DU CHAPITRE 12	BP 2022	BP 2023	Evolution
6216 - Personnel affecté par le GFP de rattachement	6 500,00	23 000,00	71,74%
6218 - Autre personnel extérieur	33 800,00	59 000,00	42,71%
6331 - Versement de transport	50 230,00	53 518,70	6,14%
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	12 411,00	13 169,96	5,76%
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	40 636,00	47 081,88	13,69%
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	7 548,00	8 027,80	5,98%
64111 - Rémunération principale (Titulaires)	2 079 377,00	2 227 712,25	6,66%
64112 - NBI, SFT et indemnité de résidence	84 682,00	86 506,59	2,11%
64118 - Autres indemnités	431 756,00	477 647,44	9,61%
64131 - Rémunérations (Non titulaires)	330 253,00	320 170,36	-3,15%
64138 - Autres indemnités	76 811,00	69 824,45	-10,01%
6417 - Rémunérations des apprentis	22 222,00	19 399,68	-14,55%
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	439 916,00	460 979,94	4,57%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	673 109,00	721 794,20	6,75%
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	16 147,00	15 848,89	-1,88%
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	55 000,00	55 000,00	0,00%
6457 - Cotisations sociales liées à l'apprentissage	400,00	351,13	-13,92%
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux	8 151,00	8 772,36	7,08%
6474 - Versements aux autres oeuvres sociales	23 100,00	23 100,00	0,00%
6475 - Médecine du travail, pharmacie	11 500,00	11 500,00	0,00%
6478 - Autres charges sociales diverses	16 224,00	17 893,00	9,33%
6488 - Autres charges	5 800,00	1 200,00	-383,33%
<b>TOTAL DEPENSES CHAPITRE 12</b>	<b>4 425 573,00</b>	<b>4 721 498,63</b>	<b>6,27%</b>

Au 31 décembre 2022, la Ville comptait 116 postes, dont 90 postes occupés par des agents titulaires, 11 postes par des agents non titulaires, 2 postes d'adultes relais, 2 postes d'apprentis et 11 postes vacants.

Les charges de personnel connaissent une hausse significative en 2023, liée principalement aux éléments suivants :

- La hausse de la valeur du point d'indice intervenue courant 2022.
- La revalorisation réglementaire des grilles indiciaires des agents de catégorie C liée à l'augmentation du SMIC et la modification de l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie B.
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT).
- Les remplacements de personnel pour lesquels une vacance temporaire de postes est intervenue en 2022 (Police municipale, Direction des finances, Service bâtiments-logistique...).
- Les créations de postes, dont 3 postes pour l'ouverture du Pôle Petite Enfance, 1 poste pour l'informatique.
- La prise en charge du contrat CIFRE dans le cadre du projet Normandisplay.



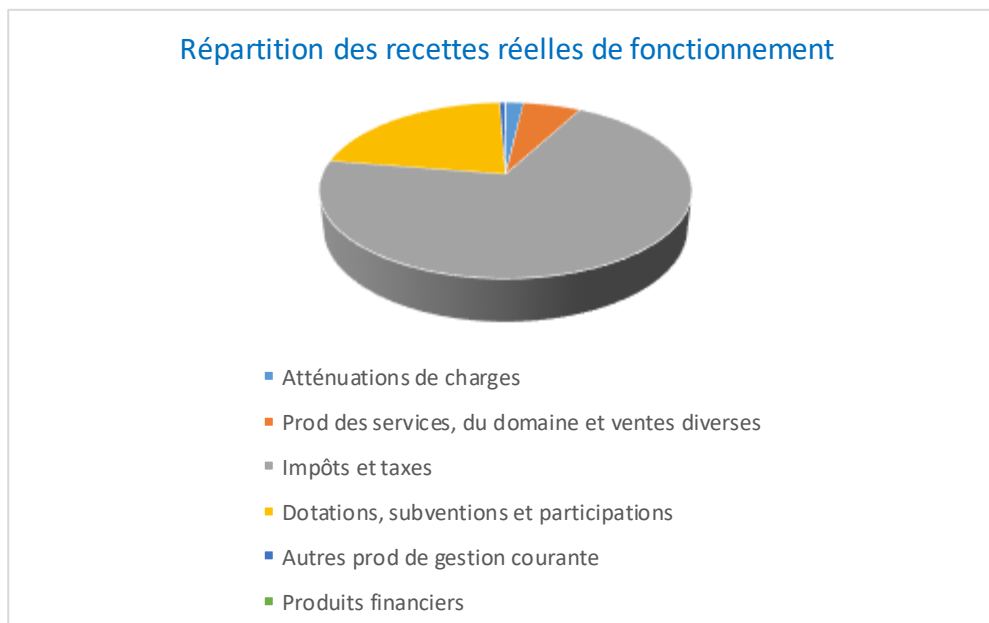
# FONCTIONNEMENT

## RECETTES

1.2

<u>Chapitre</u>	<b>BP 2022</b>	<b>BP 2023</b>	<b>Evolution</b>
013 - Atténuations de charges	61 200,00	152 192,00	59,79%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	456 300,00	488 400,00	6,57%
73 - Impôts et taxes	5 558 246,00	5 699 705,00	2,48%
74 - Dotations, subventions et participations	1 975 739,00	1 784 822,00	-10,70%
75 - Autres produits de gestion courante	27 800,00	43 760,00	36,47%
76 - Produits financiers	0,00	6 451,00	100,00%
77 - Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	-
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 081 785,00</b>	<b>8 175 330,00</b>	<b>1,14%</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 906,00	107 979,01	73,23%
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>28 906,00</b>	<b>107 979,01</b>	<b>73,23%</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>8 110 691,00</b>	<b>8 283 309,01</b>	<b>2,08%</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 739 614,11	1 043 505,09	-66,71%
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>9 850 305,11</b>	<b>9 326 814,10</b>	<b>-5,61%</b>

### RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT





# INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitre	BP 2022	BP 2023	Evolution
20 Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 500,00	0,00	-
204 Subventions d'équipement versées (hors opérations)	121 500,00	51 500,00	-135,92%
21 Immobilisations corporelles (hors opérations)	661 000,00	310 164,00	-113,11%
23 Immobilisations en cours (hors opérations)	35 500,00	40 000,00	11,25%
16008 Opération d'équipement AD'AP	6 100,00	0,00	
17011 Opération d'équipement POLE 0/6 ANS	0,00	0,00	
19001 Opération d'équipement PARTICIPATION A L'EQUILIBRE DE LA ZAC LIBERA	93 600,00	93 600,00	
20002 Opération d'équipement POLE PETITE ENFANCE	1 906 000,00	929 813,27	
21004 Opération d'équipement DEMOLITION DU COLLEGE	0,00	1 080 000,00	
22001 Opération d'équipement REQUALIFICATION DU COMPLEXE SPORTIF AUGUSTE MICHELLE	200 000,00	50 000,00	
22002 Opération d'équipement VIDEO PROTECTION TRANCHE 2	100 000,00	184 185,60	
<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT SUR OPERATIONS</b>	<b>2 305 700,00</b>	<b>2 337 598,87</b>	<b>1,36%</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	90 000,00	100,00%
16 Emprunts et dettes assimilées	306 000,00	312 928,43	2,21%
020 Dépenses imprévues	150 000,00	0,00	-
<b>TOTAL DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>456 000,00</b>	<b>402 928,43</b>	<b>-13,17%</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 582 200,00</b>	<b>3 142 191,30</b>	<b>-14,00%</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 906,00	107 979,01	73,23%
<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<u>8 906,00</u>	<u>107 979,01</u>	
13911 Etat et établissements nationaux	6 128,00	6 563,40	
13918 Autres subventions d'équipement	2 778,00	2 096,53	
198 Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	99 319,08	
<i>Charges transférées (9)</i>	<u>20 000,00</u>	<u>0,00</u>	
21318 Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>28 906,00</b>	<b>107 979,01</b>	<b>73,23%</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 611 106,00</b>	<b>3 250 170,31</b>	<b>-11,11%</b>
RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	509 222,30	510 298,61	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	56 528,66	245 676,68	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 176 856,96</b>	<b>4 006 145,60</b>	<b>-4,26%</b>





## INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitre	BP 2022	BP 2023	Evolution
024 - Produits de cessions	0,00	800 000,00	100,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	210 000,00	290 000,00	27,59%
13 - Subventions d'investissement	250 000,00	622 500,00	59,84%
16 - Emprunts et dettes assimilées	841 691,43	587 332,25	-43,31%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	51 610,00	100,00%
<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 301 691,43</b>	<b>2 351 442,25</b>	<b>44,64%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	867 687,11	0,00	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	460 908,00	475 671,95	3,10%
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 328 595,11</b>	<b>475 671,95</b>	<b>-179,31%</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 630 286,54</b>	<b>2 827 114,20</b>	<b>6,96%</b>
RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	1 546 570,42	1 179 031,40	-31,17%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 176 856,96</b>	<b>4 006 145,60</b>	<b>-4,26%</b>

### A RETENIR

Le produits des cessions (chapitre 024) correspond à la vente du site de l'ancien collège Henri Sellier, une fois achevées les opérations de démolition.

L'emprunt d'équilibre s'établit à 587 332 €.

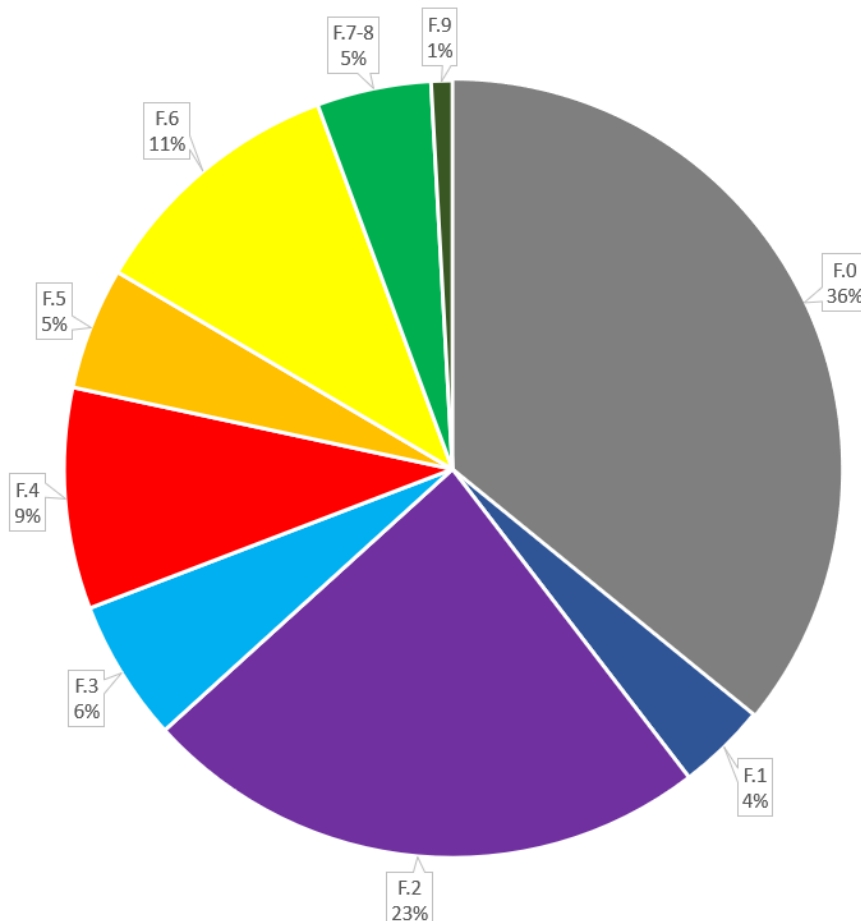
Le niveau des recettes réelles de fonctionnement ne permet pas d'envisager de dégager un solde pour un virement à la section d'investissement.

Le montant élevé des restes à réaliser en recettes d'investissement est principalement constitué des subventions attendues au titre de la construction et de l'équipement du Pôle Petite Enfance.

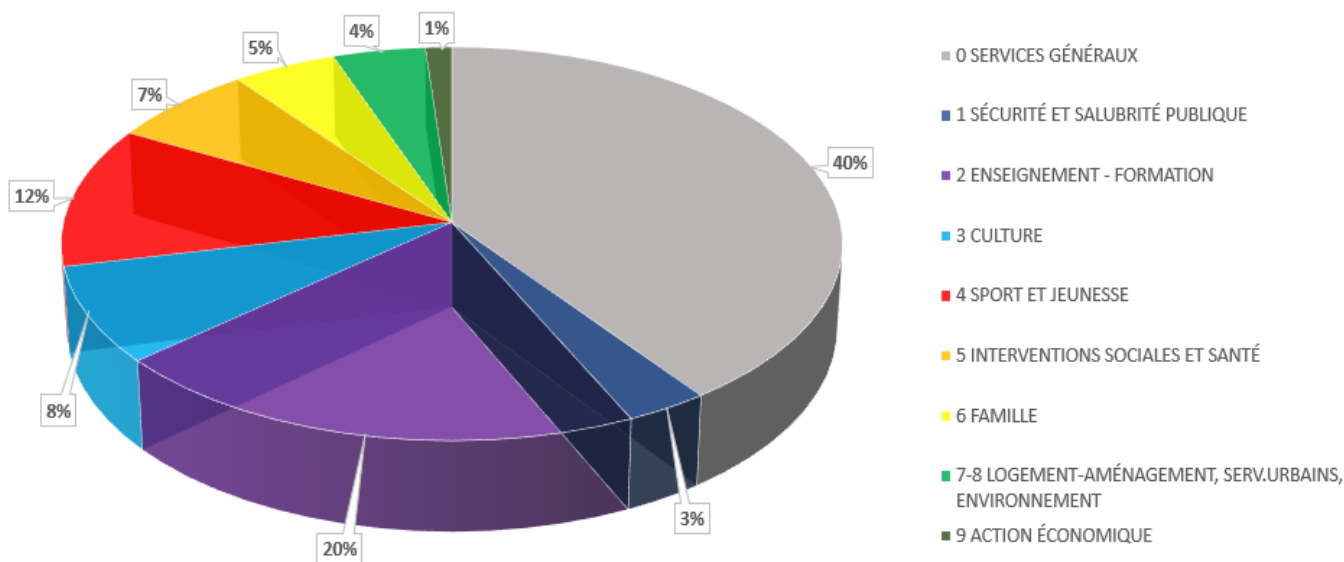
# PRESENTATION DU BUDGET PAR FONCTION

(Investissement + Fonctionnement)

- 0. Services Généraux
- 1. Sécurité et salubrité
- 2. Enseignement
- 3. Culture
- 4. Sport et jeunesse
- 5. Intervention social et santé
- 6. Famille
- 7-8. Logement, Aménagement et service urbain, environnement
- 9. Action économique



## BP 2023 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

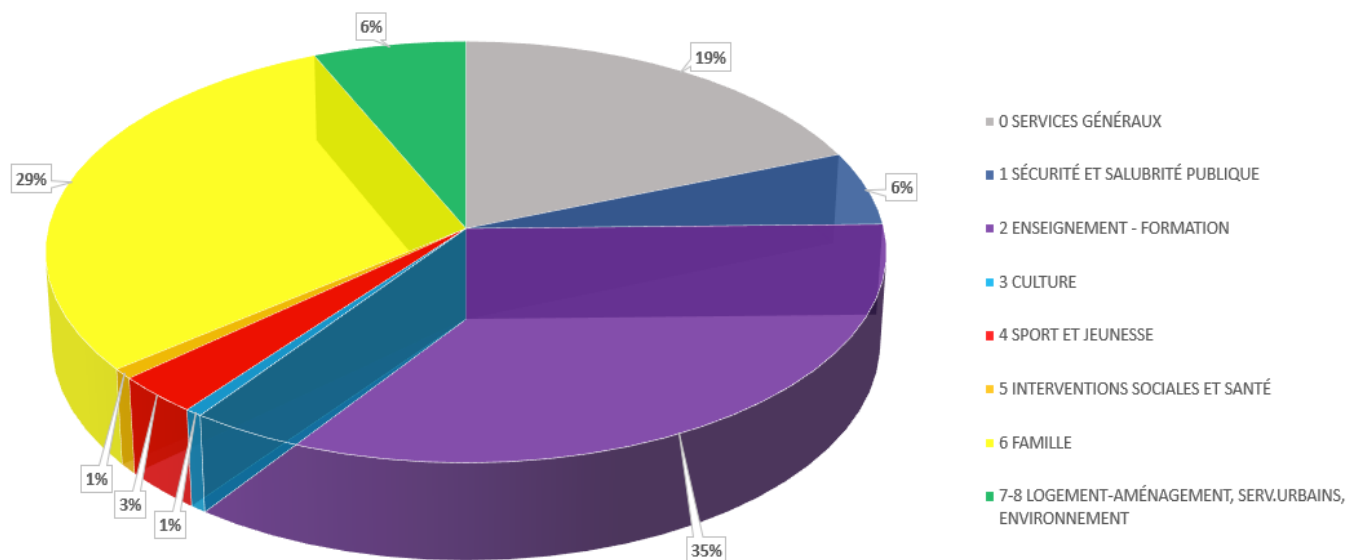


FONCTION	2022		2023	
	BP	%	BP	%
<b>0 Services Généraux</b>	4 737 612,11	48%	<b>3 737 516,03</b>	<b>40%</b>
<b>1 Sécurité et salubrité publique</b>	258 434,00	3%	<b>289 784,82</b>	<b>3%</b>
<b>2 Enseignement - Formation</b>	1 730 811,00	18%	<b>1 895 960,56</b>	<b>20%</b>
<b>3 Culture</b>	735 571,00	7%	<b>738 316,45</b>	<b>8%</b>
<b>4 Sport et Jeunesse</b>	1 155 993,00	12%	<b>1 082 897,26</b>	<b>12%</b>
<b>5 Interventions sociales et santé</b>	585 204,00	6%	<b>626 891,73</b>	<b>7%</b>
<b>6 Famille</b>	300 124,00	3%	<b>445 166,47</b>	<b>5%</b>
<b>7-8 Logement-Aménagement, serv.urbains, environnement</b>	242 147,00	2%	<b>397 236,69</b>	<b>4%</b>
<b>9 Action économique</b>	104 409,00	1%	<b>113 044,09</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 850 305,11</b>	<b>100%</b>	<b>9 326 814,10</b>	<b>100%</b>

**NB :** la définition d'un coût le plus complet est recherchée dans cette présentation. Dans la mesure du possible, est intégré dans chaque fonction, au-delà du budget des activités concernées, l'ensemble des dépenses associées, et notamment :

- celles liées à l'utilisation des locaux (fluides, maintenance...)
- les charges du personnel affecté.

## BP 2023 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT



FONCTION	2022		2023	
	BP	%	BP	%
<b>0 Services Généraux</b>	669 046,00	19%	<b>616 507,44</b>	<b>19%</b>
<b>1 Sécurité et salubrité publique</b>	106 000,00	3%	<b>185 385,60</b>	<b>6%</b>
<b>2 Enseignement - Formation</b>	144 000,00	4%	<b>1 141 850,00</b>	<b>35%</b>
<b>3 Culture</b>	36 360,00	1%	<b>19 494,00</b>	<b>1%</b>
<b>4 Sport et Jeunesse</b>	463 300,00	13%	<b>97 320,00</b>	<b>3%</b>
<b>5 Interventions sociales et santé</b>	4 000,00	0%	<b>25 000,00</b>	<b>1%</b>
<b>6 Famille</b>	1 912 100,00	53%	<b>951 513,27</b>	<b>29%</b>
<b>7-8 Logement-Aménagement, serv.urbains, environnement</b>	276 300,00	8%	<b>213 100,00</b>	<b>7%</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 611 106,00</b>	<b>100%</b>	<b>3 250 170,31</b>	<b>100%</b>

### A NOTER

Les crédits prévus pour l'opération relative à la démolition du collège expliquent la forte augmentation de la fonction 2-Enseignement-formation.

La baisse de la fonction 6-Famille est quant à elle liée à la fin de l'opération relative au Pôle Petite Enfance et au recalibrage de l'autorisation de programme afférente à ce projet.



<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX</b>	<b>3 737 516,03</b>
DONT :	
01 - Opérations non ventilables	664 576,67
020 - Administration générale de la collectivité	2 848 773,30
021 - Assemblée locale	169 156,06
023 - Information, communication, publicité	30 010,00
024 - Fêtes et cérémonies	17 950,00
026 - Cimetières et pompes funèbres	4 050,00
041 - Subvention globale	3 000,00

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX



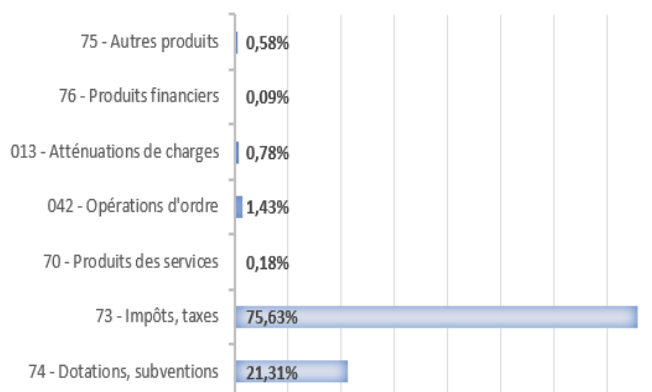
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles



# SERVICES GENERAUX

0

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX	7 534 755,01
74 - Dotations, subventions et participations	1 605 870,00
73 - Impôts et taxes	5 698 505,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	13 600,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 979,01
013 - Atténuations de charges	58 590,00
76 - Produits financiers	6 451,00
75 - Autres produits de gestion courante	43 760,00



TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX	7 534 755,01
DONT :	
01 - Opérations non ventilables et 020 - Administration générale de la collectivité	7 528 755,01
026 - Cimetières et pompes funèbres	6 000,00

## Impôts et taxes (Chapitre 73) :

- Taxe sur les pylônes électriques : 13 345 €
- FNGIR : 46 149 €
- Dotation de solidarité communautaire : 57 988 €
- Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : 68 000 €
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 112 000 €
- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 125 000 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation : 265 000 €
- Attribution de compensation Caen la Mer : 1 126 355 €
- Impôts directs locaux (TFPB, TFPNB, THRS) : 3 884 668 €

## Dotations, subventions et participations (Chapitre 74) :

- Dotation de l'Etat pour les passeports et les cartes nationale d'identité (CNI) : 17 500 €
- Convention ascendante Caen la Mer : 40 000 €
- Dotation de Solidarité Urbaine : 544 900 €
- Compensation de l'Etat au titre des exonérations des taxes foncières : 916 000 € (dont 862 968€ au titre des locaux industriels)



# SERVICES GENERAUX

0

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX</b>	<b>607 507,44</b>
DONT :	
01 - Opérations non ventilables	420 907,44
020 - Administration générale de la collectivité	160 600,00
026 - Cimetières et pompes funèbres	26 000,00

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX</b>	<b>607 507,44</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (dont 99 319€ de neutralisations des amortissements de subventions)	107 979,01
1641 - Emprunts en euros	312 928,43
21 - Immobilisations corporelles	156 600,00
<i>120 500€ pour les bâtiments scolaires 6000€ pour l'équipement du cimetière Le reste pour du matériel informatique, des aménagements intérieurs et extérieurs, du mobilier</i>	
23 - Immobilisations en cours	30 000,00
<i>Travaux connexes à l'implantation du hangar (dalle béton) Déminéralisation du cimetière (délibération 24/10/2022)</i>	

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX</b>	<b>1 367 121,00</b>
026 - Cimetières et pompes funèbres	5 000,00
020 - Administration générale de la collectivité	300 000,00
01 - Opérations non ventilables	1 062 121,00

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT FONCTION 0 SERVICES GENERAUX</b>	<b>1 367 121,00</b>	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	290 000,00	Recette de F.C.T.V.A prévisionnelle sur la base de 1 800 000€ de dépenses d'investissement 2022 éligibles
13 - Subventions d'investissement	15 000,00	Subventions DSIL/DETR
16 - Emprunts et dettes assimilées	587 332,25	Emprunt prévisionnel d'équilibre de la section d'investissement
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	474 788,75	Dotations aux amortissements



## FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
<b>Police municipale</b>	<b>289 784,82</b>
011 - Charges à caractère général	38 967,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	249 817,82

RECETTES	
<b>Police municipale</b>	<b>5 310,00</b>
013 - Atténuations de charges	110,00
74 - Dotations, subventions et participations	900,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 300,00

### A RETENIR CONCERNANT LA POLICE MUNICIPALE

L'effectif des policiers municipaux a été porté à 5 en 2022.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Colombelles a été installé le 20 janvier 2023. Une étude-diagnostic va être lancée dans ce cadre, permettant d'éclairer les décisions et définir un plan d'actions.

La mise en œuvre de la 2ème tranche de déploiement de la vidéoprotection entre dans sa phase opérationnelle en 2023.

Des demandes de subventions, aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, seront sollicitées auprès de l'Etat, notamment au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

La DSP (Délégation de Service Public) fourrière automobile émerge sur cette fonction « Sécurité et Salubrité ».

## INVESTISSEMENT

Police municipale	
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>185 385,60</b>

Pompiers, incendies et secours	
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>9 000,00</b>

### A RETENIR

9 000 € prévus pour le remplacement de poteaux incendie. Pour rappel, la gestion des poteaux incendie est une compétence communale.





## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<b>FONCTION 2</b>	<b>1 897 160,56</b>
011 - Charges à caractère général	722 958,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 162 456,56
65 - Autres charges de gestion courante	11 246,00
67 - Charges exceptionnelles	500,00

<b>Services communs</b>	<b>502 022,51</b>
011 - Charges à caractère général	3 240,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	498 782,51

### ECOLE HENRI SELLIER

#### A RETENIR

Maternelle HS : 228 enfants, dont 29 enfants de moins de trois ans et 5 grandes sections en classes dédoublées.

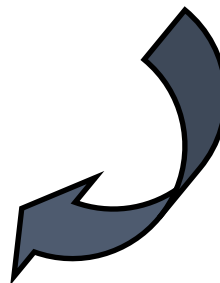
Elémentaire HS : 308 enfants, dont 5 CP et 6 CE1 en classes dédoublées.

L'étude de faisabilité relative au projet de regroupement des deux sites scolaires se poursuit en 2023, dans le cadre du partenariat avec la Banque des Territoires.

Le renouvellement du mobilier scolaire s'achève dans les classes élémentaires.

<b>Ecoles maternelles</b>	<b>489 583,66</b>
011 - Charges à caractère général	22 615,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	463 491,66
65 - Autres charges de gestion courante	3 477,00

<b>Ecoles primaires</b>	<b>38 988,00</b>
011 - Charges à caractère général	34 634,00
65 - Autres charges de gestion courante	4 354,00



## RESTAURATION SCOLAIRE

<b>Hébergement et restauration scolaire</b>	<b>357 911,39</b>
011 - Charges à caractère général	157 229,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	200 182,39
67 - Charges exceptionnelles	500,00

### A RETENIR

400 repas fabriqués par jour.

L'inflation sur les denrées alimentaires est à souligner.

Depuis le 1er janvier 2022, les services de la restauration scolaire décomptent la proportion de produits bio et labellisés dans la confection d'un repas.

La restauration scolaire Henri Sellier génère une recette de 123 800 € (cf détail page 20).

<b>Classes regroupées</b>	<b>412 715,00</b>
011 - Charges à caractère général	410 500,00
65 - Autres charges de gestion courante	2 215,00

### A RETENIR

Une nouvelle Convention d'Entente s'applique à compter de 2023.

## ECOLE DES TILLEULS

### CHIFFRES CLES

Maternelle : 54 élèves de Colombelles

Elémentaire : 101 élèves de Colombelles

46% des enfants scolarisés aux Tilleuls sont des élèves de Colombelles

## COLLEGES

<b>Enseignement du deuxième degré</b>	<b>95 940,00</b>
011 - Charges à caractère général	94 740,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 200,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00

### CHIFFRES CLES

18 000 € seront consacrés à la prise en charge des titres de transport des élèves vers le collège Guillemot, dont les effectifs avoisinent les 600 élèves.

2 240€ sont dédiés aux kits scolaires pour les collégiens boursiers.

Les frais de notaire liés à la reconversion du collège Henri Sellier s'élèvent à 74 000 €.



## ENSEIGNEMENT

2

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Fonction	Libellé_fonction	BP 2023	BP 2023 + RAR 2022	Description
20	Services communs	0,00	3 848,88	Restes à réaliser 2022
22	Enseignement du deuxième degré	0,00	75 000,00	Opération collège
22	Enseignement du deuxième degré	1 080 000,00	1 080 000,00	Travaux de démolition du collège
211	Ecoles maternelles	0,00	433,63	Restes à réaliser 2022
211	Ecoles maternelles	1 000,00	3 083,48	Sièges adaptés pour les enseignants de maternelle
211	Ecoles maternelles	10 000,00	10 000,00	Renouvellement mobilier école maternelle
212	Ecoles primaires	0,00	7 433,40	Restes à réaliser 2022
212	Ecoles primaires	0,00	40 929,76	RAR sur opération 17011
212	Ecoles primaires	0,00	4 460,40	Restes à réaliser 2022
212	Ecoles primaires	4 000,00	4 000,00	Matériel numérique pour les élèves des écoles élémentaires
212	Ecoles primaires	5 000,00	5 000,00	4 bancs dans la cour de l'école élémentaire HS, range trottinettes devant les 2 écoles
213	Classes regroupées	25 000,00	25 000,00	Enveloppe globale d'investissement pour l'école des Tilleuls
251	Hébergement et restauration scolaire	0,00	8 820,00	Restes à réaliser 2022
251	Hébergement et restauration scolaire	2 650,00	2 650,00	Mobilier pour le service des maternelles et pour les ATSEM
251	Hébergement et restauration scolaire	14 200,00	14 200,00	Mobilier et équipement de cuisine

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION</b>	<b>1 141 850,00</b>	<b>1 284 859,55</b>
--	---------------------	---------------------



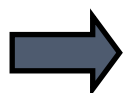
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Fonction	Libellé_fonction	BP 2023	Observation
74 - Dotations, subventions et participations	251	Hébergement et restauration scolaire	5 640	Dispositif d'aide de l'Etat "tarification sociale des cantines" : subvention pour les repas <= 1€
74 - Dotations, subventions et participations	211	Ecoles maternelles	5 660	Subvention "petits-déjeuners" DSDEN 14
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	251	Hébergement et restauration scolaire	112 500	Prévisions de recette de la cantine scolaire (400 repas fabriqués par jour)

Total des recettes de fonctionnement de la Fonction 2-Enseignement : **123 800 €**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

**MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR LA FONCTION 2 : 1 437 500 €**



*Recettes de l'opération relative à la reconversion de l'ancien collège :*

292 500€ : Subventions d'investissement du Département du Calvados : 15 000 € au titre des études et 277 500€ pour les travaux.

315 000 € : Participation de l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) au titre des travaux de l'opération du collège.

800 000 € : Vente à Normandie Aménagement du terrain de l'ancien collège prêt à aménager.

Restes à réaliser 2022 : 30 000 € au titre du financement des études.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT FONCTION 3 CULTURE		BP 2023
33 - Action culturelle		197 501,14
324 - Entretien du patrimoine culturel		49,00
321 - Bibliothèques et médiathèques		389 766,31
311 - Expression musicale, lyrique et chorégraphique		150 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>737 316,45</b>

## CULTURE, ANIMATION, COMMUNICATION

CULTURE, ANIMATION, COMMUNICATION	86 417,31	
011 - Charges à caractère général	19 404,00	Événements, animations municipales 2023 Frais de SACEM Projets artistique et culturel permettant de valoriser la ville de Colombelles Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (F.N.C.C.) Impression des agendas communaux et campagnes de communication auprès des Colombellois
012 - Charges de personnel et frais assimilés	57 378,31	
65 - Autres charges de gestion courante	9 635,00	Subventions aux associations



## MEDIATHEQUE

### FONCTIONNEMENT

<b>MEDIATHEQUE - FONCTION 321</b>	<b>389 766,31</b>
011 - Charges à caractère général	99 146,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	287 284,31
65 - Autres charges de gestion courante	3 336,00



### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

38 soirées le vendredi de 18h à 20h et 17 dimanches de 14h à 18h.

1620 heures d'ouverture sur 270 jours.

Nouveaux créneaux d'ouverture = plus de fréquentation : environ + 4450 personnes (hors scolaires) sont venues à la médiathèque sur ces nouveaux horaires.



### A RETENIR

19 426 visiteurs : fréquentation globale

105 accueils de classes

3206 entrées à l'EPN (Espace Public Numérique)

157 animations gratuites dont 12 expos, 10 concerts, 39 ateliers, 20 spectacles, 37 bébés lectures, 1 programme d'éducation aux médias (avec 6 RDV)

Participations aux événements de la Ville (Fête de la nature, Fête de l'été, Forum des associations...).

Nombre de participants aux animations : 3265 dont 1815 Colombellois soit 55 %

20 résidences d'artistes

### INVESTISSEMENT

<b>MEDIATHEQUE - FONCTION 321</b>	<b>17 174,29</b>	
21 - Immobilisations corporelles	7 174,29	1680,29 € de RAR et 5494 € de nouvelles dépenses diverses d'investissement
23 - Immobilisations en cours	10 000,00	Reprise du dallage de la terrasse à la médiathèque



FONCTION 33 MICRO-FOLIE	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
011 - Charges à caractère général	65 693,74
012 - Charges de personnel et frais assimilés	37 478,09
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
21 - Immobilisations corporelles	4 000,00

### A RETENIR

**5 208 visiteurs** dont :

⇒ 2 987 individuels

⇒ 2 221 visiteurs en groupe : 43 structures différentes accueillies / 131 visites / 35% de structures colombelloises, 51% de Caen la Mer (hors Colombelles), 14% Normandie (hors Caen la Mer).

**207** jours d'ouvertures.

**72** animations gratuites.

Participations aux événements de la Ville (Fête de la nature, Fête de l'été, Forum des associations...).

Musée numérique : **2 346** œuvres et **123** partenaires

## MUSIQUE ET DANSE

### A RETENIR

La participation versée au SIVOM des 3 Vallées pour l'école de musique et danse est budgétée à hauteur de **150 000 €**.

Projet Démos : pour la 2ème année consécutive, 15 enfants de Colombelles pratiquent un instrument à cordes (violon ou violoncelle). Le Foyer Le Nagard est mis à disposition par la Ville au bénéfice du projet.



## SPORT

Fonction 4 SPORT FONCTIONNEMENT	495 697,26
011 - Charges à caractère général	45 837,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	130 010,26
65 - Autres charges de gestion courante	319 850,00

### A RETENIR

Participation versée au SIVOM des Trois Vallées pour l'activité piscine : 220 k€ sont prévus au BP 2023.

Reprise en régie directe de l'entretien des stades, à la suite de la cessation de cette activité par Caen la mer.

99 850€ de subventions aux associations du secteur sport.

Fonction 4 SPORT INVESTISSEMENT	211 996,59
20 - Immobilisations incorporelles	50 000,00
21 - Immobilisations corporelles	161 996,59



(labellisations de la Ville)

### A RETENIR

Complexe Auguste Michelle : choix du maître d'œuvre en 2023. 50 000 € sont affectés à cette opération en 2023.

Les travaux de la piscine de Colombelles sont en cours.

Des travaux sur le stade Rival déjà engagés en 2022 se poursuivent en 2023.

## CENTRE DE LOISIRS

011 - Charges à caractère général	Fonction 421	587 000,00
	6135 - Locations mobilières	10 000,00
	611 - Contrats de prestations de services	547 000,00
	6283 - Frais de nettoyage des locaux	30 000,00



### A RETENIR

Le Centre de loisirs est géré par l'association des Francas du Calvados. La fin du contrat de DSP (Délégation de Service Public) est prévue pour le 31/08/2023.

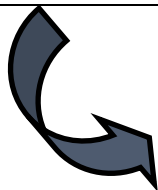
Une nouvelle DSP va être conclue pour une durée de 5 ans à compter du 1er septembre 2023.

Périscolaire : **40** enfants sont accueillis le matin, **57** le soir, ainsi que **75** enfants chaque mercredi.





<b>FONCTION 520 FONCTIONNEMENT</b>	<b>626 441,73</b>
011 - Charges à caractère général	9 498,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	309 743,73
65 - Autres charges de gestion courante	307 200,00



### CHIFFRES CLES

Subvention au CCAS : 243 000 €.

Subvention au Centre social (CSCS Léo Lagrange) : 45 000 €.

19 200€ de subventions aux associations du secteur social.

### A RETENIR

Le CCAS est une entité indépendante, avec son propre Conseil d'Administration.

Le budget municipal verse au budget du CCAS la somme de **243 000 €** en participation, en baisse par rapport à 2022 au regard de l'excédent antérieur constaté.

Par ailleurs, la Ville finance les salaires, les assurances et les frais d'occupation des locaux qui sont par la suite remboursés par le CCAS.

La Résidence autonomie Jean Goueslard est gérée par le CCAS. Elle compte 34 appartements.

Nouveauté 2023 : le CCAS met en place un dispositif aidé de vente de paniers solidaires (fruits et légumes).

Le financement du Programme de Réussite Educative (PRE) relève du budget du CCAS.

En investissement, 25 000€ sont consacrés aux aides à l'accession sociale à la propriété.



## MICROCRECHE ET POLE PETITE ENFANCE

**A RETENIR**

**949 k€** financent le solde de la réalisation du Pôle Petite Enfance (construction et aménagement pour 30 berceaux).

L'ouverture du multi-accueil au sein du Pôle Petite Enfance est prévue en septembre 2023.

**18 enfants pour 10 berceaux** ont été accueillis en 2022 à la Microcrèche, représentant **18 360 heures**.

Les recettes de fonctionnement prévues au titre de la participation des familles s'élèvent à **24 k€**.

FONCTION 64 FONCTIONNEMENT	303 878,85
011 - Charges à caractère général	58 064,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	242 814,85
65 - Autres charges de gestion courante	3 000,00

**INVESTISSEMENT 2023**

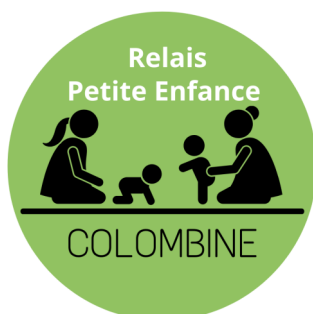
**949 013 €** sont consacrés à l'investissement dans le Pôle Petite Enfance dont 769 000€ de restes à réaliser au titre de la construction.

## RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Fonction 63	66 148,75
011 - Charges à caractère général	13 080,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	52 812,75
65 - Autres charges de gestion courante	256,00

**A RETENIR**

Déménagement et ouverture le 27 février 2023 du RPE et du LAEP dans les nouveaux locaux du Pôle Petite Enfance.





# LOGEMENT AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN ENVIRONNEMENT

FONCTIONS 7 et 8 FONCTIONNEMENT	397 236,69
011 - Charges à caractère général	255 287,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	133 249,69
65 - Autres charges de gestion courante	8 700,00

### A NOTER

L'opération de démolition de l'ancien collège Henri Sellier est imputée à la Fonction 2-Enseignement.

### A RETENIR

Transfert au SDEC Energie de la compétence « éclairage public » au 1er janvier 2023.

Adhésion au service commun « efficacité énergétique des bâtiments publics » de Caen la mer : 4 150 €.

### CHIFFRES CLES URBANISME

Contribution au service commun « Autorisations liées au droit des sols » de Caen la mer : 19 000 €.

Près de 300 demandes d'autorisations d'urbanisme reçues par la Ville en 2022.

### Développement durable

Finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale à l'été 2023.



FONCTIONS 7 et 8 INVESTISSEMENT	244 691,21	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	Remboursement taxe d'aménagement trop perçue
20 - Immobilisations incorporelles	19 503,40	Restes à réaliser 2022
204 - Subventions d'équipement versées	95 100,00	Subventions "coup de pouce Vélo" Convention d'aménagement de la ZAC LIBERA avec Normandie Aménagement
21 - Immobilisations corporelles	40 087,81	Equipements pour Normandisplay

### NORMANDISPLAY

Le projet trouve place à la Grande Halle, dans l'atelier contigu à la Micro-Folie.

Caen la mer assure le financement de la location de la salle.

L'aménagement de la salle est couvert par une subvention d'équipement de la Région Normandie.

Embauche sur 3 ans d'un doctorant dans le cadre d'une Cifre (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).

Sujet de thèse du doctorant : Projets de territoire ou territoire de projets. Le territoire normand comme expérimentation d'une co-construction multi-acteurs - *Des maquettes et un tiers-lieu pour développer une concertation optimisée, continue et inclusive avec les habitants et acteurs des territoires normands.*

Ouverture de l'espace en juin 2023.



# ACTION ECONOMIQUE

9

<b>Fonction 9 FONCTIONNEMENT</b>	<b>113 044,09</b>
011 - Charges à caractère général	33 645,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	77 399,09
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00



dont **CELLULE EMPLOI**

**53 K€**

dont **TZCLD**

**59 K€**

Bourse au permis de conduire : 2 000 €.

## CELLULE EMPLOI

Localisée à l'Espace Duthoit, en cœur du Quartier Politique de la Ville, elle reçoit toute personne en recherche d'emploi ou se questionnant sur son parcours professionnel.

## TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

**89 EPT** embauchés par Atipic.

**45 personnes** sur la liste d'attente.

**1 module** culture d'entreprise « Objectif zéro chômeur » prévu en 2023.

## INVESTISSEMENT FONCTION 90 = 64 005€ (restes à réaliser 2022)

OBJET	MONTANT RAR 2022
ETUDE AMO POUR TRAVAUX MAISON DU PEUPLE	4 560,00
REALISATION D'UN RADIER POUR ELEVATEUR PMR - MAISON DU PEUPLE	16 194,83
REPLACEMENT D'UNE PORTE PAR UNE PORTE EN ACIER	4 358,71
PLATE-FORME - MAISON DU PEUPLE	38 891,52

